



COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 25 JUILLET 2018 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Julien VIDARD. Dominique BERNARD. Mauricette BERNARD. Philippe GAILLARD. Laurent BONNIN.

Absentes excusées: Margaret JOYCE (pouvoir donné à Laëtitia COURTIOUX).

Secrétaire de séance : Dominique BERNARD.

Décisions du Conseil Municipal :

- 1) **14 Juillet :** 147 repas ont été servis. L'animation a été appréciée, les retours des participants sont bons.
- 2) **Comptes 2017 du SMAEP4B :** Le Conseil a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2017 concernant le SMAEP4B (production et distribution d'eau).
- 3) **Soldats 14/18 :** Le nom du soldat Albert RICHE sera rajouté sur la plaque du monument aux morts, suite à un oubli. Le Conseil décide également de faire remettre en état la tombe des soldats morts pour la France. Ces travaux s'élèvent à 181.70 € pour la tombe et 48€ pour la plaque du monument, soit au total 229.40 €.
- 4) **Parc éolien :** Le Conseil à l'unanimité émet un avis défavorable en ce qui concerne l'extension du parc actuel.
- 5) **Remboursement anticipé de l'emprunt :** Le Conseil décide à l'unanimité de procéder à un remboursement anticipé de 100 000 € de l'emprunt réalisé pour les travaux de réhabilitation des bâtiments publics.
- 6) **Logement communal :** Face aux soucis de surconsommation électrique, des devis seront demandés pour la fourniture de nouveaux radiateurs auprès de divers fournisseurs.
- 7) **Terrain attenant à l'église :** Après avoir étudié le dossier proposé par le CAUE et l'ID79 pour l'aménagement du terrain attenant à l'église, le Conseil s'oriente plutôt par un aménagement géré en partie en interne.
- 8) **Matériel informatique de la bibliothèque :** Le Conseil décide de procéder à l'amortissement de ce matériel, à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 3 ans, soit 484.90 € par an.
- 9) **QUESTIONS DIVERSES :**
 - Les contrats de maintenance informatique de la bibliothèque sont renouvelés, soit 77.34 € ht/an pour l'hébergement du logiciel, et 232 € ht/an pour la maintenance du logiciel.
 - Le devis de l'entreprise FAMAMO est accepté pour la fabrication des rambardes prévues à l'escalier de la bibliothèque, soit 694 € ht.
 - En ce qui concerne l'aménagement de la cabine à lire sur la place, des devis sont à l'étude.

Fait à Lorigne, le 30 juillet 2018.

Laëtitia Courtioux,
Maire de Lorigne.

